



**PUISAYE  
FORTERRE**  
Communauté  
de communes  
*Terre de nature et  
de développement*

**Rapport d'activité 2020**  
*Projets et solidarité*

# SOMMAIRE

Le mot du Président	p. 3
<b>UN TERRITOIRE</b>	
Un territoire, 57 communes	p. 4
Le bureau communautaire	p. 5
Les délégués communautaires	p. 6
<b>AU SERVICE DES HABITANTS</b>	
Ressources humaines	p. 10
Développement économique	p. 11
Habitat	p. 12
Urbanisme	p. 13
Transition énergétique	p. 14
Energies renouvelables	p. 15
Mobilité	p. 16
Natura 2000	p. 17
Gestion des déchets	p. 18
Politiques contractuelles	p. 19
Culture	p. 20
Tourisme	p. 21
Petite enfance, enfance-jeunesse et sport	p. 22
Santé	p. 25
Patrimoine	p. 26
Finances	p. 27

# LE MOT DU PRÉSIDENT

*Jean-Philippe Saulnier-Arrighi*



L'année 2020 a été fortement bouleversée par la pandémie mondiale que nous subissons tous et suivie de deux confinements mis en place à l'échelle nationale en l'espace de quelques mois. Nous devons être attentifs à notre santé, être soucieux de la peine et du désarroi auxquels nos compatriotes sont confrontés aussi bien sur le plan personnel que financier. La Communauté de communes de Puisaye-Forterre est mobilisée depuis le commencement de cette crise. De nombreuses mesures ont été prises, en lien avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, afin d'aider celles et ceux de notre territoire qui sont les plus menacés. Cette pandémie a également été la cause première d'un temps électoral plus long qu'à l'accoutumée lors du premier semestre 2020. Suite aux élections municipales du 15 mars et du 28 juin 2020, l'élection du Président de l'intercommunalité a pu se dérouler le 11 juillet 2020 dans le respect des mesures barrières. Je remercie celles et ceux, parmi les élus, qui m'ont renouvelé leur confiance en me reconduisant très majoritairement à la fonction de Président de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre.

Dans ce prolongement l'équipe des 11 Vice-présidents, que je présentais, a été élue confortablement. Nous devons nous atteler, dans le cadre des compétences de la Communauté de communes, à assurer les services à la population qui sont attendus. Notre tâche prioritaire est la mise en place de moyens afin de développer l'attractivité de notre territoire. Nos atouts sont certains : la proximité de la région francilienne, l'environnement, la nature, la culture, la qualité de vie et les activités touristiques. Cette année 2020 a été le commencement et la poursuite de nombreuses actions qui aboutiront sur de grands projets. À travers ces actions, notre ambition est de mener une politique volontariste pour apporter une nouvelle dynamique sur le territoire.

**Jean-Philippe Saulnier-Arrighi**  
Conseiller régional de  
Bourgogne-Franche-Comté  
Maire de Moulins-sur-Ouanne  
Président de la Communauté de  
communes de Puisaye-Forterre

## UN TERRITOIRE, 57 COMMUNES

La Communauté de communes de Puisaye Forterre (CCPF) est née le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et compte 57 communes pour 34 228 habitants\*. Ce territoire rural a une superficie de 1750 km<sup>2</sup> et se situe à cheval sur les départements de l'Yonne et de la Nièvre.

\* source INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2021



La création de la Communauté de communes de Puisaye Forterre est une des déclinaisons locales de la Loi NOTRe, dont l'un des objectifs est la diminution du nombre des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) en France ainsi que l'élargissement de leurs compétences.

L'intercommunalité gère des services du quotidien tels que l'enfance, la santé, l'urbanisme, la gestion de déchets, les finances, le développement économique ou encore le tourisme. Plus de 100 agents sont mobilisés pour proposer un service public performant aux usagers.

# LE BUREAU COMMUNAUTAIRE AU 31 DÉCEMBRE 2020

## Le Président



**Jean-Philippe Saulnier-Arrighi**  
Président de la Communauté de communes  
Maire de Moulins-sur-Ouanne

## Les 11 Vice-présidents



**Vice-président**  
en charge des finances  
Place vacante



**Jean-Michel Rigault**  
en charge du  
tourisme



**Christine Picard**  
en charge de la petite  
enfance et de la  
parentalité



**Catherine Cordier**  
en charge de l'enfance,  
de la jeunesse et des  
sports



**Dominique Morisset**  
en charge de  
l'environnement et des  
circuits de proximité



**Claude Millot**  
en charge de la voirie,  
de la filière bois, de  
l'aménagement de  
la voie verte et de la  
GEMAPI



**Philippe Vigouroux**  
en charge du  
patrimoine et des  
travaux



**Pascale Grosjean**  
en charge de la culture,  
des métiers d'art et de  
l'EMDFP



**Patrick Büttner**  
en charge de la santé



**Jean-Luc Salamolard**  
en charge des déchets,  
de la mobilité et de  
l'aménagement du  
territoire



**Jean-Marc Giroux**  
en charge des  
ressources humaines

# LES DÉLÉGUÉS TITULAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2020



**Jean-Marc Leger**  
Andryes



**Cécile Becker**  
Arquian



**Sophie Chantemille**  
Beauvoir



**Jean-Claude Fournier**  
Bitry



**Alain Drouhin**  
Bléneau



**Maryse Beaujard**  
Bléneau



**Jean-Michel Billebault**  
Bouhy



**Pierre Denis**  
Champcevrains



**Éric Pauron**  
Champignelles



**Philippe Guillaume**  
Champignelles



**Gilles Houblin**  
Charentenay



**Élodie Ménard**  
Charny Orée de Puisaye



**Max Daveau**  
Charny Orée de Puisaye



**Fabienne Javon**  
Charny Orée de Puisaye



**Bernard Moissette**  
Charny Orée de Puisaye



**Nathalie Jard**  
Charny Orée de Puisaye



**Jean Mahon**  
Charny Orée de Puisaye



**Nathalie Saulnier**  
Charny Orée de Puisaye



**Arnaud Xainte**  
Charny Orée de Puisaye



**Rose-Marie Vuillermoz**  
Charny Orée de Puisaye



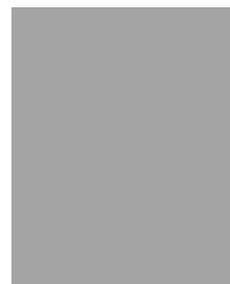
**Jean-Pierre Gérardin**  
Charny Orée de Puisaye



**Philippe Vigouroux**  
Coulangeron



**Jean-Claude Denos**  
Courson-les-Carrières



**Dominique André**  
Courson-les-Carrières



**Chantal Reverdy**  
Dampierre-sous-Bouhy



**Jean-Luc Vandaele**  
Diges



**Sandrine Lepré**  
Diges



**Didier Maury**  
Dracy-sur-Ouanne



**Jean-Michel Rigault**  
Druyes-les-Belles-Fontaines



**Micheline Couet**  
Égleny



**Claude Macchia**  
Étais-la-Sauvin



**Yves Fouquet**  
Fontaines



**André Vanhoucke**  
Fontenay-sous-Fouronnes



**Benoît Perrier**  
Fontenoy



**Luc Jacquet**  
Fouronnes



**Brice Jourdan**  
Lain



**Nadia Choubard**  
Lainsecq



**Claude Ferron**  
Lalande



**Gérard d'Astorg**  
Lavau



**Patrice Renaud**  
Les Hauts de Forterre



**Gilles Abry**  
Leugny



**Étienne Rameau**  
Levis



**Monique Wlodarczyk**  
Merry-Sec



**Daniel Foin**  
Mézilles



**Yannick Cordet**  
Migé



**Jean Desnoyers**  
Mouffy



**Jean-Philippe Saulnier-Arrighi**  
Moulins-sur-Ouanne



**Claude Millot**  
Moutiers-en-Puisaye



**Catherine Cordier**  
Ouanne



**Chantal Brousseau**  
Parly



**Roger Prignot**  
Pourrain



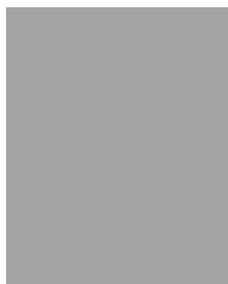
**Virginie Thienpont**  
Pourrain



**Jean-Luc Salamolard**  
Pourrain



**Gérard Foucher**  
Rogny-les-Sept-Écluses



**Vincent Dufour**  
Ronchères



**Denis Pouillot**  
Sainpuits



**Gilles Reverdy**  
Saint-Amand-en-Puisaye



**Pascale Grosjean**  
Saint-Amand-en-Puisaye



**Dominique Charpentier**  
Saint-Fargeau



**Brigitte Jacquot**  
Saint-Fargeau



**Bernadette Hermier**  
Saint-Martin-des-Champs



**Jean-François Boisard**  
Saint-Privé



**Yohann Corde**  
Saint-Sauveur-en-Puisaye



**Jean-Luc Chevalier**  
Saint-Vérain



**Jean Massé**  
Saints-en-Puisaye



**Jean-Marc Giroux**  
Sementron



**Mireille Lhote**  
Sougères-en-Puisaye



**Céline Habay-Barbault**  
Tannerre-en-Puisaye



**Claude Conte**  
Thury



**Michel Kotovtchikhine**  
Toucy



**Christine Picard**  
Toucy



**Gilles Demersseman**  
Toucy



**Chantal Raverdeau**  
Toucy



**Paulo Da Silva Moreira**  
Treigny-Perreuse-  
Sainte-Colombe



**Jean-Noël Loury**  
Val-de-Mercy



**Richard Jaskot**  
Villeneuve-les-Genêts



**Patrick Büttner**  
Villiers-Saint-Benoît

**La Communauté de communes de Puisaye Forterre compte 14 commissions :**

- Culture, École de musique et filière métiers d'art
- Environnement, développement durable et circuits de proximité
- Développement économique et numérique
- Filière bois
- Finances
- Gestion des déchets
- Jeunesse et sports
- Ressources Humaines
- Santé
- Tourisme
- Travaux et patrimoine
- Voirie et itinérance douce
- Petite enfance
- Mobilité, urbanisme, habitat et aménagement du territoire



## Ressources humaines

Pour répondre efficacement aux besoins des administrés, la Communauté de communes de Puisaye-Forterre est structurée en **quatre pôles** :

- > Aménagement du territoire et développement local
- > Gestion des déchets
- > Petite enfance, jeunesse et sport
- > Ressources

En 2020, la Communauté de communes employait **108 agents**. 14 agents ont quittés les effectifs et la collectivité a accueilli 15 nouveaux arrivants.

Les services de la collectivité sont chargés des différents domaines de compétences pris en charge par la Communauté de communes et mettent en œuvre la politique décidée par le conseil communautaire. Les services administratifs sont répartis sur plusieurs sites sur le territoire :

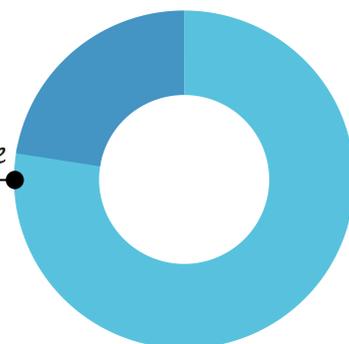
- > Les Pôles Ressources et Aménagement du territoire et développement local à Toucy
- > Le Pôle Petite enfance, jeunesse et sport à Moslesmes dans les Hauts de Forterre
- > Le Pôle Gestion des déchets à Ronchères

La **mairie de Saint-Fargeau** sera rénovée pour accueillir les agents des Pôles Ressources, Aménagement du territoire et Petite enfance et faciliter le travail entre les services administratifs.

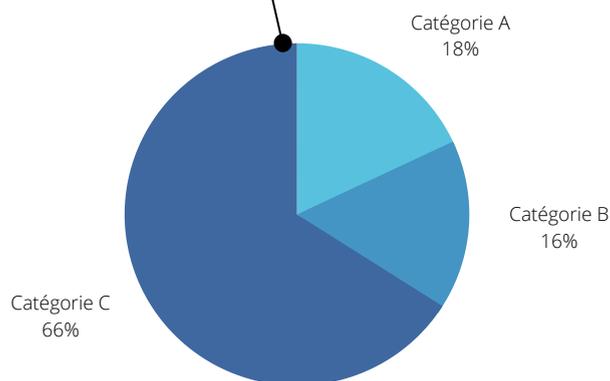
Des agents sont **sur le terrain** au quotidien au sein des crèches, des centres de loisirs, des déchetteries et pour l'entretien des équipements communautaires. Cette diversité de lieux et d'actions fait que la Communauté de communes est mobilisée chaque jour pour rendre un service de qualité aux habitants du territoire.

### Répartition par genre

83 femmes et 25 hommes  
au 31 décembre 2020



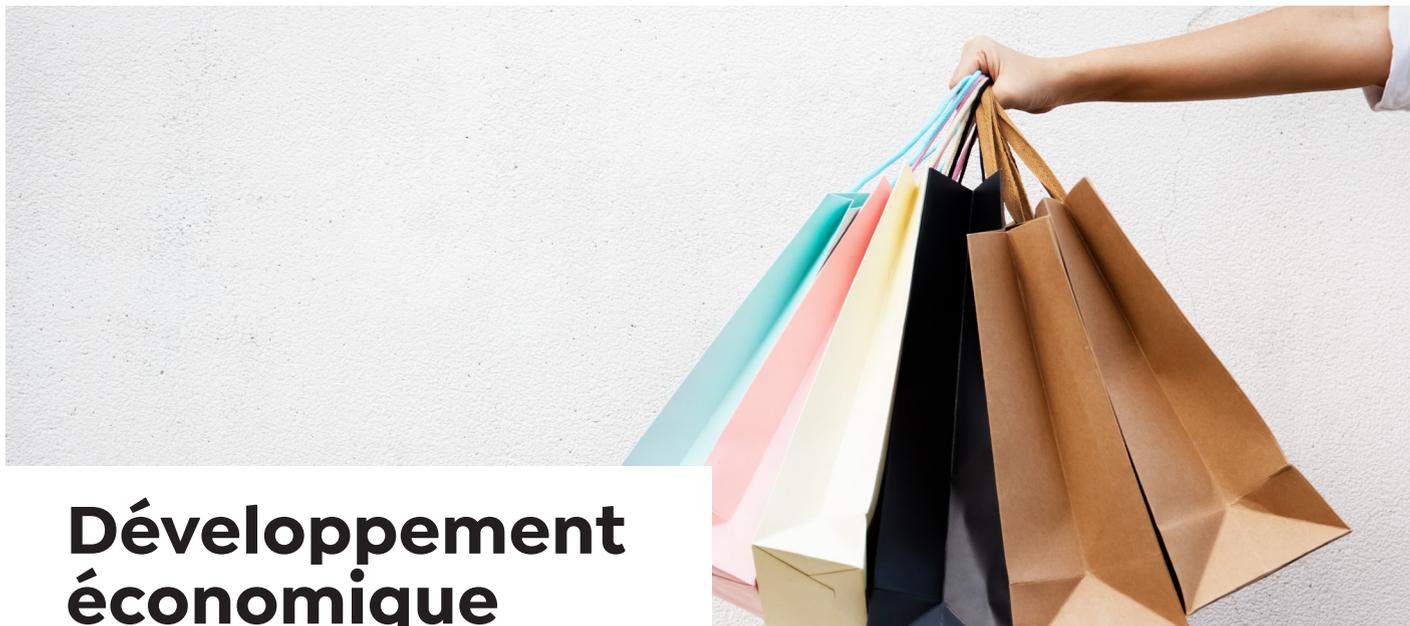
### Répartition par catégorie hiérarchique



### Répartition par statut

66% de fonctionnaires  
34% de contractuels *sur*  
emploi permanent et non permanent





## Développement économique

La Loi NOTre a renforcé les compétences obligatoires des intercommunalités en matière de développement économique. La Communauté de communes met en œuvre la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activité, la politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire. Dans le cadre de sa compétence économique, la collectivité peut apporter une aide financière aux projets immobiliers des acteurs économiques conformément à son règlement d'intervention. Les entreprises **industrielles, artisanales** et de **services** sont éligibles à cette aide pour toutes les opérations d'investissement immobilier. Au regard de la crise sanitaire, la Région Bourgogne-Franche-Comté et la Communauté de communes de Puisaye-Forterre se sont engagées pour **relancer l'économie de proximité** et soutenir les acteurs économiques locaux. Une enveloppe de 134 300€ d'aide à la trésorerie a été validée en commission pour 46 porteurs de projets. Une seconde enveloppe de 111 585€ d'aide à l'investissement a été validée pour 40 porteurs de projets. Ce **co-financement** entre la Région et la CCPF soutient l'activité de 86 acteurs économiques locaux.

En 2020, le développement économique s'est traduit par de nombreux projets dont :

- l'attribution d'une aide à l'immobilier économique pour le développement de la SARL Tourinox sur la zone d'activité du Vernoy à Toucy
- l'attribution d'une aide à l'immobilier économique pour l'installation de l'association Yonne 100% à Bléneau durant 6 mois
- la mise en place d'un pacte régional pour les territoires en faveur de l'économie de proximité entre le Région Bourgogne-Franche-Comté et la Communauté de communes
- la signature d'un contrat de location-vente avec l'association La Californie portant sur un ensemble immobilier à Toucy

### *Soutien aux entreprises*

Montant des aides voté par le conseil communautaire et la Région à 86 acteurs économiques de Puisaye-Forterre dans le cadre du pacte régional pour les territoires

245 885  
euros



# Habitat

La politique du logement et du cadre de vie fait partie des compétences de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre. Pour la période 2020-2022, la Communauté de communes est engagée, aux côtés de la Région Bourgogne Franche-Comté et de l'ADEME, dans le programme "Effilogis maison individuelle" axé sur la rénovation énergétique performante BBC (bâtiment basse consommation).

La mission d'accueil, de conseil et d'accompagnement des ménages est déléguée par convention de partenariat à l'ADIL de l'Yonne. Un conseiller Habitat-Effilogis est dédié à plein temps au territoire de Puisaye-Forterre. L'objectif du dispositif est de créer une dynamique locale pour augmenter le nombre et la qualité des rénovations et mobiliser tous les acteurs de l'habitat. Le service habitat de Puisaye-Forterre est l'interlocuteur unique pour tous les habitants du territoire ayant des questions et des projets liés à l'habitat (rénovation, économies d'énergie, aides financières, questions juridiques etc.). C'est le numéro unique d'information sur l'habitat pour la Puisaye-Forterre.

Deux conventions financières ont été signées avec la Région Bourgogne Franche-Comté : pour le volet **administratif-animation-communication** et pour le volet **conseil et accompagnement des ménages**.

La Communauté de communes apporte des aides, sous conditions, aux ménages qui s'engagent dans une rénovation BBC avec le programme "Effilogis maison individuelle" :

- Prime pour l'audit énergétique Effilogis
- Aide financière pour l'accompagnement technique des travaux
- Prime pour les travaux

## Création d'un logo

Pour identifier le service Habitat de Puisaye-Forterre



379 ménages conseillés  
27 demandes d'audit  
2 assistance à maîtrise d'ouvrage signées par des ménages

## Chiffres clés



# Urbanisme

L'urbanisme est un des domaines majeurs des Communautés de communes. Il s'agit de mettre en place des **documents d'urbanisme** et d'y apporter les modifications en fonction de l'évolution du territoire. Les spécificités territoriales sont la base d'un urbanisme durable alliant qualité de vie, préservation du foncier et maintien de la vitalité du territoire. La Communauté de communes de Puisaye-Forterre se charge aussi de **l'instruction du droit des sols**, pour les 43 communes adhérentes à ce service. En 2020, le service a réalisé 411 équivalents permis ce qui représente environ 759 dossiers tout confondus.

**56 Certificats d'urbanisme opérationnel**

**288 Certificats d'urbanisme d'information**

**15 Permis de démolir**

**236 Déclarations préalables**

**7 Autorisations de travaux sur ERP**

**2 Permis d'aménager**

**155 Permis de construire**

*Chiffres clés  
de l'année 2020*

**Le PLUi Cœur de Puisaye** concerne 24 communes : Beauvoir, Bléneau, Champcevrains, Champignelles, Diges, Dracy, Eglény, Fontaines, Lalande, Lavau, Leugny, Mézilles, Moulins-sur-Ouanne, Parly, Pourrain, Rogny-les-Sept-Écluses, Ronchères, Saint-Fargeau, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Privé, Tannerre-en-Puisaye, Toucy, Villeneuve-les-Genêts, Villiers-Saint-Benoît.

**Le PLUi Portes de Puisaye-Forterre** concerne 17 communes : Arquian, Bitry, Bouhy, Dampierre-sous-Bouhy, Etais-la-Sauvin, Fontenoy, Lainsecq, Levis, Moutiers-en-Puisaye, Sainpuits, Saint-Vérain, Saint-Amand-en-Puisaye, Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe, Saint-Sauveur-en-Puisaye, Saints-en-Puisaye, Sougères-en-Puisaye, Thury.

**7 Plans Locaux d'Urbanisme** sont en cours d'élaboration sur les communes de Courson les Carrières, Fouronnes, Ouanne, Lain, Mouffy, Val de Mercy, et Fontenailles. Ainsi, 56 communes sur 57 seront dans quelques années couvertes par un document d'urbanisme.

*Le service en 2020*  
Nombre d'agents

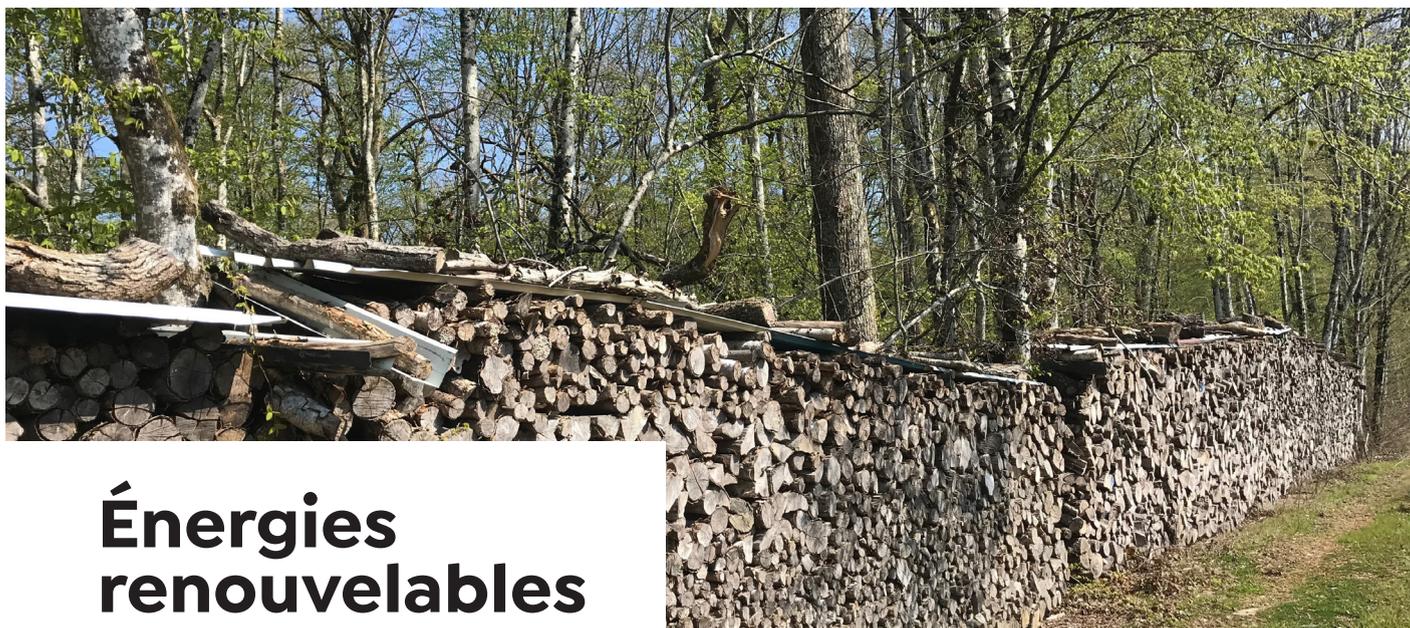
**3**



# Transition énergétique

Consciente de l'importance du rôle des collectivités territoriales et des acteurs locaux dans la lutte contre le réchauffement climatique, la Communauté de communes a lancé son **Plan climat air énergie territorial** (PCAET). Véritable pierre angulaire de la sobriété énergétique, de la lutte contre le changement climatique et de l'amélioration de la qualité de l'air dans les territoires, le PCAET est une démarche de planification stratégique et opérationnelle concernant tous les secteurs d'activité. Son élaboration se veut **collaborative**. C'est pourquoi, un comité élargi Objectifs Puisaye-Forterre 2030, composé d'élus, d'agents des collectivités, de partenaires, d'associations et de citoyens du territoire, a été créé. Pensé comme la stratégie de transition énergétique et écologique du territoire, le PCAET vise **plusieurs objectifs** :

- La réduction des consommations énergétique
- La réduction des émissions carbone
- Le développement des énergies renouvelables
- L'adaptation du territoire pour réduire sa vulnérabilité aux effets du changement climatique



# Énergies renouvelables

Les 2 principales énergies renouvelables exploitées sur le territoire sont le **bois énergie et l'éolien** avec le développement de 67 MW en 8 ans. Le développement des énergies renouvelables en Puisaye-Forterre porte sur le bois-énergie, la méthanisation, la géothermie, la récupération de chaleur, l'éolien, le solaire photovoltaïque et le solaire thermique.

Les objectifs sur le territoire sont de :

- développer les énergies renouvelables pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles
- limiter le poids des factures énergétiques sur le budget de fonctionnement des collectivités à court et long termes
- optimiser les performances énergétiques et environnementales des projets
- participer à une politique durable de gestion des ressources locales

Le chargé de mission Énergies Renouvelables peut être sollicité gratuitement par les communes de Puisaye-Forterre.

## *Zoom sur la filière-bois*



Fruit d'une réflexion longuement mûrie, la Communauté de communes de Puisaye-Forterre entrera prochainement au capital de la Charbonnette, société de vente de chaleur renouvelable clé en main aux collectivités et aux privés. Des acteurs privés et publics de la filière locale souhaitent se réunir au sein d'une nouvelle entité coopérative, à l'image de ce qui fonctionne déjà sur d'autres territoires, afin de mutualiser les compétences et d'assurer le bon dimensionnement des projets. Cette nouvelle entité baptisée La Charbonnette et qui sera présidée par Jean Massé, Maire de Saints-en-Puisaye, porte l'investissement des chaufferies, pilote la réalisation des travaux, puis réalise l'exploitation des réseaux.



## Mobilité

La Communauté de communes Puisaye-Forterre a engagé une réflexion approfondie sur l'évolution des pratiques de mobilité sur son territoire. Une **consultation de la population** a été faite en ligne du 19 octobre au 27 novembre 2020. L'objectif était de recueillir l'avis des habitants et leurs habitudes de déplacements en Puisaye-Forterre. Ce diagnostic permet de définir les priorités concernant la mobilité sur le territoire et participe à l'élaboration d'un Plan de Mobilité rurale (PMR), qui est un outil de planification des déplacements adapté aux zones rurales. C'est une **démarche volontaire** qui vise à améliorer les conditions de déplacements des habitants en valorisant et développant les modes de **déplacements alternatifs** à la voiture individuelle. Le territoire d'application du PMR correspond à l'ensemble de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre regroupant les 57 communes pour un peu plus de 35 000 habitants.

### *La voie verte*

La création d'une voie verte reliant les points d'entrées du territoire permettra de répondre aux attentes des usagers, tant pour le loisir que pour les déplacements du quotidien.



### *Valorisation du covoiturage*

En collaboration avec la coopérative Rezo Pouce, la Communauté de communes a installé près de 70 arrêts pour valoriser l'auto-stop. Il s'agit d'un service gratuit et sécurisé favorisant le covoiturage. Grâce au site internet et l'application mobile Rezo Pouce, les habitants d'un même territoire peuvent facilement se retrouver et partager leurs trajets.



## Natura 2000

La Communauté de communes porte l'animation du site Natura 2000 des « Milieux humides et habitats à chauves-souris de Puisaye-Forterre ». En 2020, le service Natura 2000, composé d'un agent à temps et d'un stagiaire dur 6 mois, a également vécu un ralentissement de l'activité du fait de la pandémie.



Quelques projets ont été menés :

- Poursuite de l'étude sur les tourbières
- Rédaction du nouveau document d'objectifs
- Suivi des effectifs de chauves-souris dans des sites d'hibernation
- Réalisation et distribution d'une plaquette de présentation du site Natura 2000
- Suivi des effectifs de sites servant à la mise-bas et à l'élevage de chauves-souris
- Analyse des données de végétations collectées en 5 ans dans le cadre du suivi des berges exondées des étangs des Blondeaux, de Lélou et de Charmoy
- Mise en œuvre d'un projet pédagogique sur les chauves-souris avec l'école primaire de Saint-Privé



### *Budget en 2020*

52 823 euros pour l'année 2020 subventionné à 100% par des crédits du FEADER et de l'État français





## Gestion des déchets

Le collecte et le traitement des déchets est une compétence obligatoire de la Communauté de communes. Le service déchets est chargé de l'ensemble des opérations d'élimination des déchets ménagers et assimilés : **collecte, traitement et valorisation.**

Il compte :

- 25 000 points de collecte
- 136 points d'apport volontaire de papier et verre
- 9 déchetteries en régie directe
- 1 centre de compostage en régie directe
- 1 Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux en régie directe

Le service a mené de nombreux projets en 2020 pour améliorer la gestion des déchets :

- Dotation en bacs à ordures ménagères de 10 communes sur le secteur de la Forterre
- Réunions d'information pour les nouveaux élus suite aux élections municipales avec visite du site de Ronchères
- Travaux d'amélioration des déchetteries de Charny et Saint-Sauveur-en-Puisaye
- Travaux sur le site (voirie, curage des fossés, raccordement de la lagune à macrophyte au bassin d'eau de ruissellement)
- Mise en place de la mensualisation pour la redevance des ordures ménagères

23 934 tonnes  
traitées en 2020



*Détail des  
déchets collectés*

Production totale de déchets  
par habitant en 2020 579 kg

Emballages, papiers  
et verre 101 kg

Ordures  
ménagères 113 kg

Biodéchets 97 kg

Déchetterie 268 kg

*Le service en 2020*

Nombre d'agents

25



## Politiques contractuelles

Le territoire de Puisaye-Forterre bénéficie pour la cinquième fois du programme européen LEADER qui vise à favoriser le **développement rural** en soutenant des projets innovants et structurants. La Communauté de communes avait décidé d'axer le programme LEADER 2014-2020, intitulé « Territoire en transition, Terre d'action », sur la thématique de la **transition énergétique et écologique**.

Les projets ayant abouti en 2020 avec l'appui du programme LEADER :

- mise en place de Rézo Pouce
- acquisition de véhicules électriques
- introduction de produits locaux dans la restauration collective

9 demandes de subvention déposés

5 projets avec avis d'opportunité favorable

6 dossiers de demande de subvention programmés à hauteur de 29 882€

3 dossiers payés à hauteur de 108 815€

### Chiffres clés



RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)  
L'Europe investit dans les zones rurales.

### Le service en 2020

Nombre d'agents

2



## Culture

Avec la gestion de l'école de musique, de danse et de théâtre, la coordination du Contrat Local d'Éducation Artistique (CLÉA), la promotion du Pass Musée et l'instruction des dossiers de demande de subvention des associations culturelles, la Communauté de communes s'engage pour l'accès à la culture et le développement artistique des plus jeunes. En 2020, 10 600€ de subventions ont été versées à 7 associations culturelles du territoire.

### *L'école de musique, de danse et de théâtre*

L'équipe administrative, composée d'une directrice et d'une assistante, et l'équipe pédagogique ont été confrontées à une situation inédite liée au contexte sanitaire. Afin de répondre à une continuité de service, à la pérennité du suivi pédagogique et de rester en relation avec les élèves en apprentissage, les enseignants se sont familiarisés aux outils numériques. Ils ont fait preuve d'imagination pour s'adapter et maintenir leurs cours à distance. La définition des expressions artistiques en tant que spectacle vivant prend tout son sens. Les annonces gouvernementales nous laissent espérer un retour à la normale pour aborder la prochaine année scolaire sereinement. L'école compte aujourd'hui **19 enseignants spécialisés** pour **250 élèves** à partir de quatre ans, enfants et adultes (avec une priorité pour les jeunes) sur six pôles d'enseignement à Toucy, Courson-les-Carrières, Charny, Saint-Amand-en-Puisaye, Saint-Fargeau et Pourrain. Chaque année des projets d'intervention en milieu scolaire sensibilisent environ 300 à 400 enfants à la musique, au chant, au spectacle.

### *Le Contrat Local d'Éducation Artistique*

En janvier 2018, la Communauté de communes de Puisaye-Forterre a signé un **Contrat Local d'Éducation Artistique** avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles, en partenariat avec l'Académie de Dijon et les Départements de l'Yonne et de la Nièvre. L'année scolaire 2020-2021 signe la dernière étape de ce contrat de 3 ans. Le CLÉA a pour volonté de réduire les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture. L'objectif de la Communauté de communes au travers du CLÉA est de faciliter l'accès à l'éducation artistique et culturelle des enfants et adolescents sur l'ensemble du territoire.

→ **6 projets menés** avec 192 élèves de l'élémentaire en année 2, finalisés en 2021 au regard de la crise sanitaire

→ **4 projets menés** avec 113 élèves de l'élémentaire et 65 collégiens en année 3

Afin de poursuivre le travail déjà engagé, un CLÉA a été signé pour pour 3 nouvelles années.



## Tourisme

La Communauté de communes a en charge le déploiement de la stratégie de développement touristique et le suivi de la taxe de séjour. Peu d'actions ont pu être déployées en 2020 mais certains projets structurants ont pu être lancés :

- Lancement de la **phase d'étude** de la voie douce avec le cabinet Alkhos sur le tronçon de Rogny-les-Sept-Écluses à Moutiers
- Signature de la **convention de financement** de l'étude de fermeture de la voie ferrée Montargis/Charny Orée de Puisaye
- Poursuite de **l'harmonisation du balisage** des chemins de randonnée pour sécuriser les balades

### *Taxe de séjour*

Montant de la taxe de séjour collecté en 2020

113 121  
euros

364 665  
euros

### *Subvention*

Montant de la subvention versée à l'Office de Tourisme de Puisaye-Forterre

### *La voie verte*

Avec le développement touristique du territoire depuis plusieurs années, ainsi que notre patrimoine naturel et culturel, il est indispensable de proposer une infrastructure pour piétons et cyclistes. Ce parcours profiterait aux touristes, mais aussi aux habitants de la Communauté de communes qui auront la possibilité de se déplacer autrement qu'en véhicule motorisé. La voie verte de Puisaye-Forterre peut jouer un vrai rôle dans le développement du territoire et son accessibilité. L'absence d'alternative aux déplacements en voiture sur le territoire participe au fait que la Communauté de communes souhaite développer les offres de mobilité en Puisaye-Forterre. La voie verte permettrait de répondre aux attentes des usagers, que ce soit pour se déplacer pour le loisir ou au quotidien.



## Petite-Enfance Jeunesse et Sport

Avec le financement de la CAF et de la MSA, la Communauté de communes accompagne la **parentalité et l'épanouissement des enfants** sur le territoire avec de multiples structures et services :

- > 3 Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants (EAJE) en régie et 7 en gestion associative
- > 3 Accueils Collectifs des Mineurs (ACM) en régie et 4 en gestion associative
- > 1 Relais Assistants Maternels itinérant « Les P'tites Frimousses »
- > 2 Lieux d'Accueil Enfants Parents

La collectivité est également en charge des dossiers de demandes de subventions des

En 2020, la crise sanitaire a changé les priorités et reporté la réalisation d'un certain nombre de projets sur les structures de la petite-enfance et de l'enfance-jeunesse. Lors du confinement de mars à mai 2020, les EAJE et ACM ont cessé d'accueillir normalement les enfants. La **réactivité** et la **solidarité** des équipes des crèches et centres de loisirs ont permis d'organiser un accueil pour les enfants des personnels prioritaires. Un travail a également été réalisé en lien avec **l'Éducation Nationale** afin de proposer des solutions de garde aux familles lorsque les écoles de secteur étaient fermées.



### *Les projets réalisés en 2020*

- Réalisation du diagnostic partagé Convention Territoriale Globale et Charte avec les Familles et élaboration des fiches actions
- Réalisation du Projet Educatif de Territoire
- Réalisation d'un protocole « canicule »
- Élaboration d'une ébauche de programme de travaux et achats pluriannuels afin de maintenir une température tolérable dans les structures d'accueil

### *Le service en 2020*

Nombre d'agents administratifs et d'accueil sur les structures en régie

42



# Petite Enfance

Les structures de la petite enfance se sont **adaptées** tout au long de l'année 2020. Les EAJE se sont réorganisés durant les confinements en réduisant le nombre d'agrément provisoire à 10 places afin que les taux d'encadrement puissent être respectés. Des ouvertures les week-ends ont été programmées pour proposer un service adapté au public prioritaire.

Le Relais Assistants Maternel a renforcé sa communication pour rester au plus près des assistants maternels et des parents. Les équipes ont été créatives en mettant en place des « **défis hebdomadaires** » à l'intention des assistants maternels via Facebook afin de remplacer les ateliers de novembre à décembre 2020.

## Les chiffres clés des EAJE en régie

- 142 enfants inscrits
- 57 390 heures de garde réalisées
- 45% de taux de fréquentation

## Les chiffres clés du LAEP

- 24 familles et 32 enfants accueillis

## Les chiffres clés du RAM

- 112 assistants maternels agréés
- 143 familles accompagnées
- 7 237 contacts différents avec les assistants maternels, les familles et les partenaires
- 38% des échanges avec les familles concernent les modalités d'emploi d'un assistant maternel

**Multi accueil Les Coquelicots**  
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

- Accueil régulier, occasionnel ou d'urgence
- Accueil de 15 enfants de 2,5 mois à 6 ans
- Labellisation "Écolocriche" en cours

Bienveillance Respect Communication

Pour plus de détails ou pour nous contacter :  
7 rue du Pointel - 89540 Courson-lès-Carrières - 09 66 16 74 96  
#bienveillancecoquelicots

**Multi accueil Croqu' Lune**  
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

- Accueil régulier, occasionnel ou d'urgence
- Accueil de 29 enfants de 2,5 mois à 6 ans
- Structure labellisée "Écolocriche"

Bienveillance Respect Écoute

Pour plus de détails ou pour nous contacter :  
20 rue de la Croix-Saint-Germain - 89130 Yeuzy - 09 22 60 50  
#bienveillancecroquelune

**Micro-crèche Beau Soleil**  
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

- Accueil régulier, occasionnel ou d'urgence
- Accueil de 10 enfants de 2,5 mois à 6 ans
- Respect de l'environnement et du bien-être des enfants et des professionnels

Autonomie Sécurité Écoute Socialisation

Pour plus de détails ou pour nous contacter :  
Allée des Aulouères - 89240 Poursin - 03 86 31 13 17  
#bienveillancebeausoleil

*Création d'affiches*  
Pour valoriser les 3 EAJE en régie



## Enfance-Jeunesse et Sport

Les 3 Accueils Collectifs de Mineurs du territoire accueillent **413 enfants** scolarisés de moins de 18 ans. Ils peuvent proposer des temps d'accueil périscolaire, avant et après l'école, les mercredis et des temps d'accueil extra-scolaire pendant les petites et les grandes vacances. Ils répondent aux besoins des familles et les aident à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale. Ils veillent au bien-être, à la santé et à la sécurité des enfants. Les équipes proposent des activités diversifiées et adaptées. L'objectif est de créer un environnement permettant à chaque enfant de vivre des moments de détente, de convivialité, mais aussi d'éducation et d'apprentissage. La crise sanitaire a mis un frein aux projets des ACM programmés sur 2020. Durant la période du confinement, la priorité a été d'organiser et de réfléchir à l'accueil des enfants prioritaires en fonction des agents disponibles, de la réglementation et des moyens fournis. Les camps et séjours, habituellement proposés pendant la saison estivale, ont dû être annulés.

### *Le sport en Puisaye-Forterre*

La Communauté de communes est chargée du suivi des dossiers de demande de subventions des associations sportives dont l'activité est accessible aux jeunes de moins de 18 ans. En 2020, les associations sportives ont vu leurs activités se réduire en raison de la crise, les subventions attribuées ont donc été adaptées :

- **20 250€** attribués à Sport Tremplin Puisaye-Forterre
- **250€** attribués au Handball Club de Courson
- **200€** attribués au Club VTT de Diges-Puisaye
- **600€** attribués à Alliance Sportive



En décembre, les enfants et familles du centre de loisirs de Forterre ont pu participer à des **projets solidaires** :

- distribution de 57 boîtes aux Restos du cœur de Forterre
- envoi de mots de soutien aux résidents et personnels de l'EHPAD de Courson-les-Carières ainsi qu'aux personnes âgées domiciliées à Ouanne



## Santé

La présence de services de santé de proximité est indispensable et vitale pour le territoire. La Communauté de communes, en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les professionnels de santé, mène des actions concrètes dans le cadre d'un **Contrat local de santé** (CLS) afin de préserver et développer l'offre de soins. Les actions définies dans le cadre du CLS visent à diminuer les inégalités sociales, faciliter l'installation de nouveaux professionnels, mutualiser les équipements, proposer une offre coordonnée de soins, sensibiliser la population et notamment les jeunes. La Communauté de communes gère actuellement deux maisons médicales pluridisciplinaires, deux maisons de santé et une maison médicale. Un **projet de construction** d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire est en cours à Courson-les-Carrières. La Communauté de communes prend à sa charge la construction tandis que les dépenses liées à la réhabilitation d'un bâtiment existant et aux aménagements extérieurs relèveront de la commune. Le cabinet H.V.R a été sélectionné comme maître d'oeuvre. De nombreuses réunions se sont tenues entre l'équipe projet, les professionnels de santé et la mairie de Courson. Avec l'avis favorable de l'Agence Régionale de Santé, un

plan de financement prévisionnel a été établi afin de solliciter les financements. Le coût de l'opération comprenant les honoraires, les missions diverses s'élève à 1 040 000 € HT. Le reste à charge pour la Communauté de communes est de 260 000 €. Les discussions avec les différents acteurs de ce projet se poursuivront en 2021.

### *Mobilisation locale*

En 2020, suite au départ imprévu d'un médecin sur la commune de Charny Orée de Puisaye, la mobilisation des acteurs locaux, des institutions (CPAM, ordres, ARS) et de médecins volontaires a permis de maintenir une offre d'urgence sous forme de « cabinet médical éphémère ». La Communauté de communes, avec l'aide de l'ARS, de l'association Santé Coeur de Puisaye et la commune de Charny Orée de Puisaye, a pris en charge les frais courants ainsi que les frais du secrétariat médical. Une prolongation du cabinet éphémère a été votée par le conseil communautaire jusqu'à fin mars 2021 afin de créer les conditions les plus favorables pour une installation de médecin à moyen terme.



## Patrimoine et travaux

Le service patrimoine de la Communauté de communes est chargé :

- de la **gestion patrimoniale** des biens de la collectivité pour garantir le bon fonctionnement des équipements
- de **l'entretien** des zones d'activités économiques
- de la **conduite** d'opérations d'investissement
- du pilotage du service commun d'entretien de la **voirie communale**
- de la gestion des moyens de fonctionnement

De nombreuses opérations ont été conduites en 2020 :

- Conception du **futur centre aquatique** intercommunal à Toucy jusqu'à la phase projet et mise en place du plan de financement
- Aménagement du **futur siège** communautaire : étude de faisabilité de la rénovation du bâtiment de l'ancienne mairie de Saint-Fargeau
- Construction d'une **maison de santé** à Courson-les-Carières



© Atelier HVR - Projet de maison de santé à Courson-les-Carières



© Z Architecture - Projet de centre aquatique à Toucy

*Le service en 2020*

Nombre d'agents

2



## Finances

Le budget de la Communauté de communes est composé d'un budget principal et de **27 budgets annexes** répartis autour de 7 thématiques. Chaque budget se distingue par des opérations de **fonctionnement**, relatives à l'administration générale (ressources humaines, fournitures, informatique, ...) et des opérations d'**investissement**.

**26,75**

*Recettes de fonctionnement*  
en millions d'euros

**556 405 €**  
*d'excédent à reporter*

**26,20**

*Dépenses de fonctionnement*  
en millions d'euros



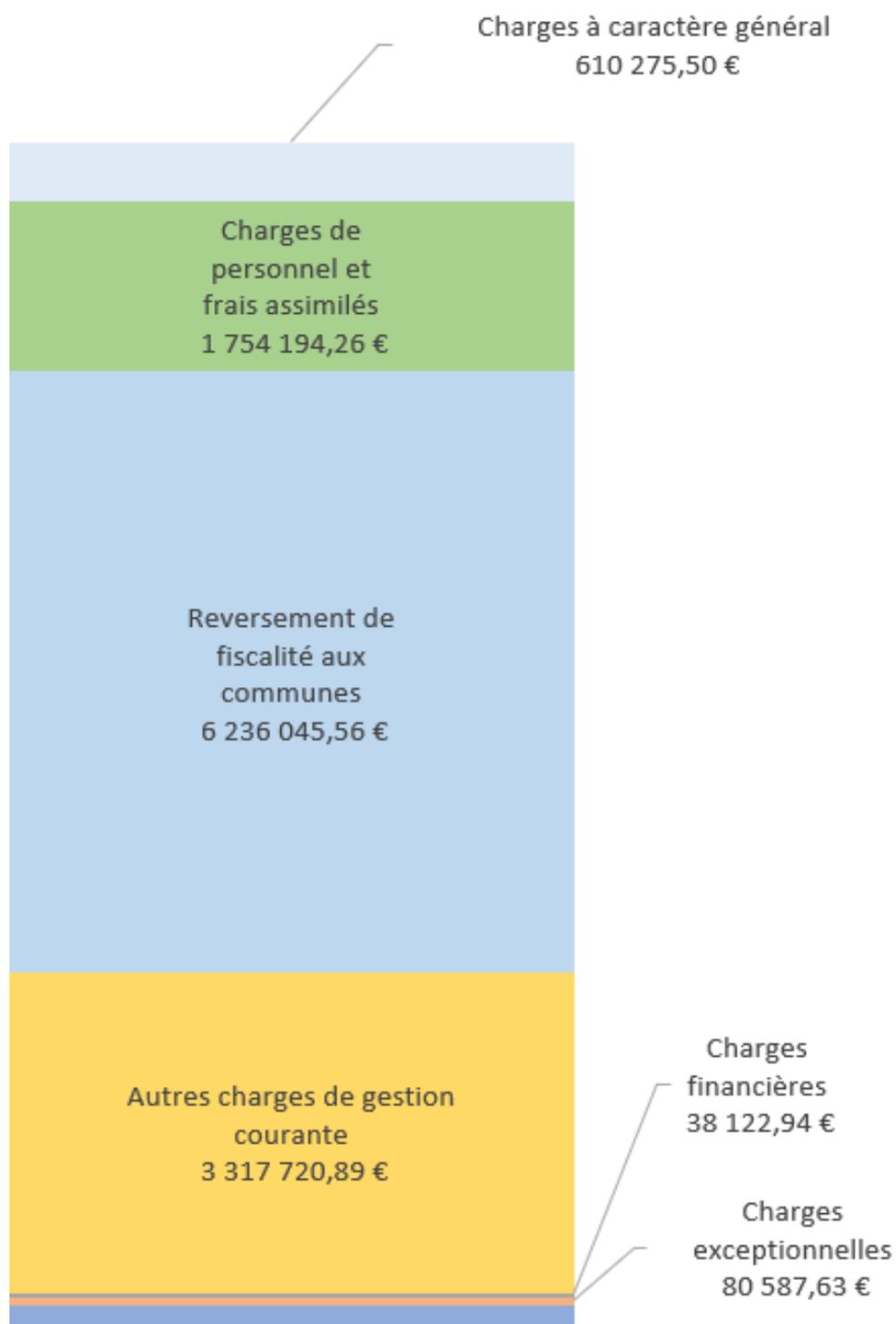
*Le service en 2020*  
Nombre d'agents

**4**

# Le budget principal

*Dépenses de fonctionnement*

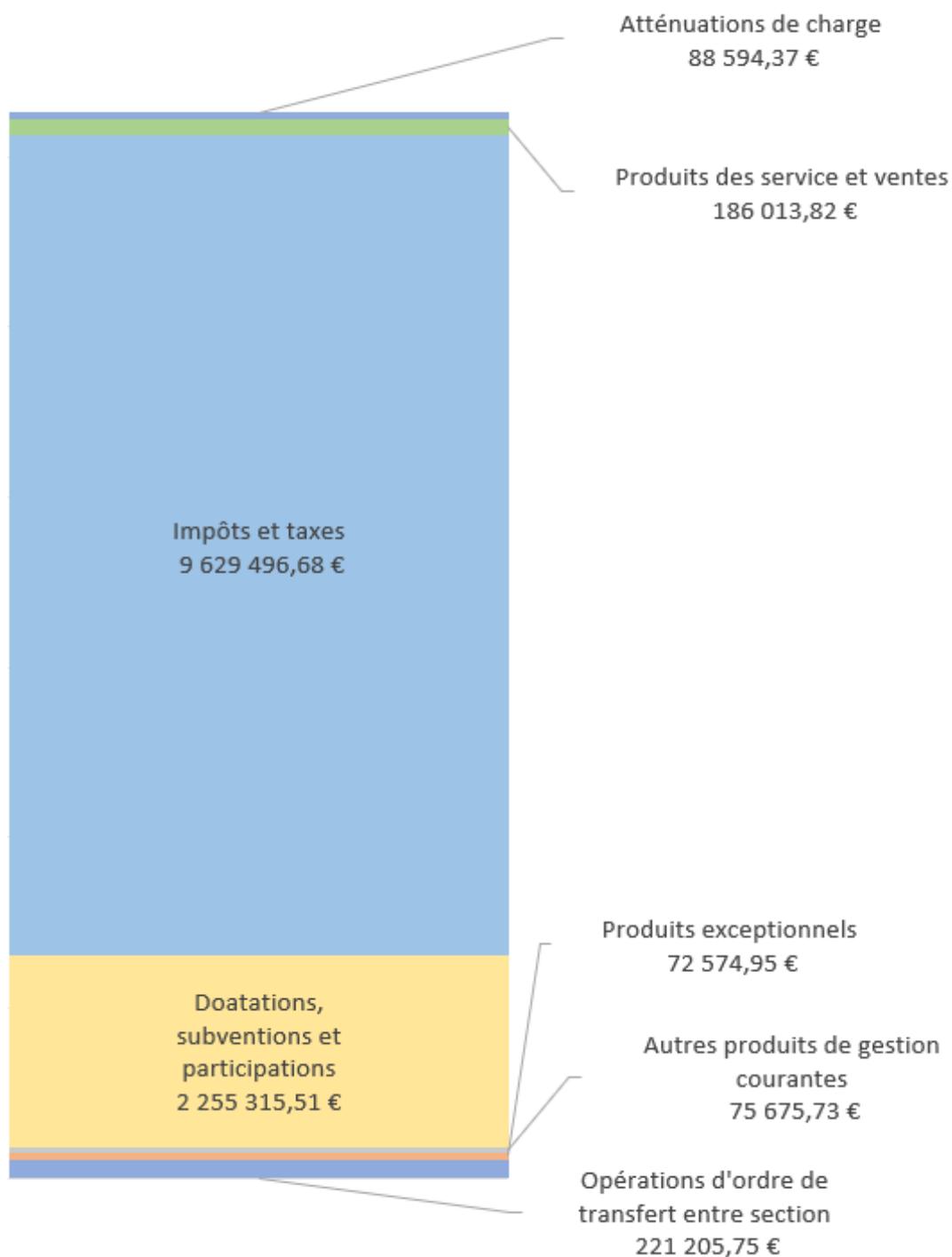
Dépenses = 12 439 225,62 €



# Le budget principal

*Recettes de fonctionnement*

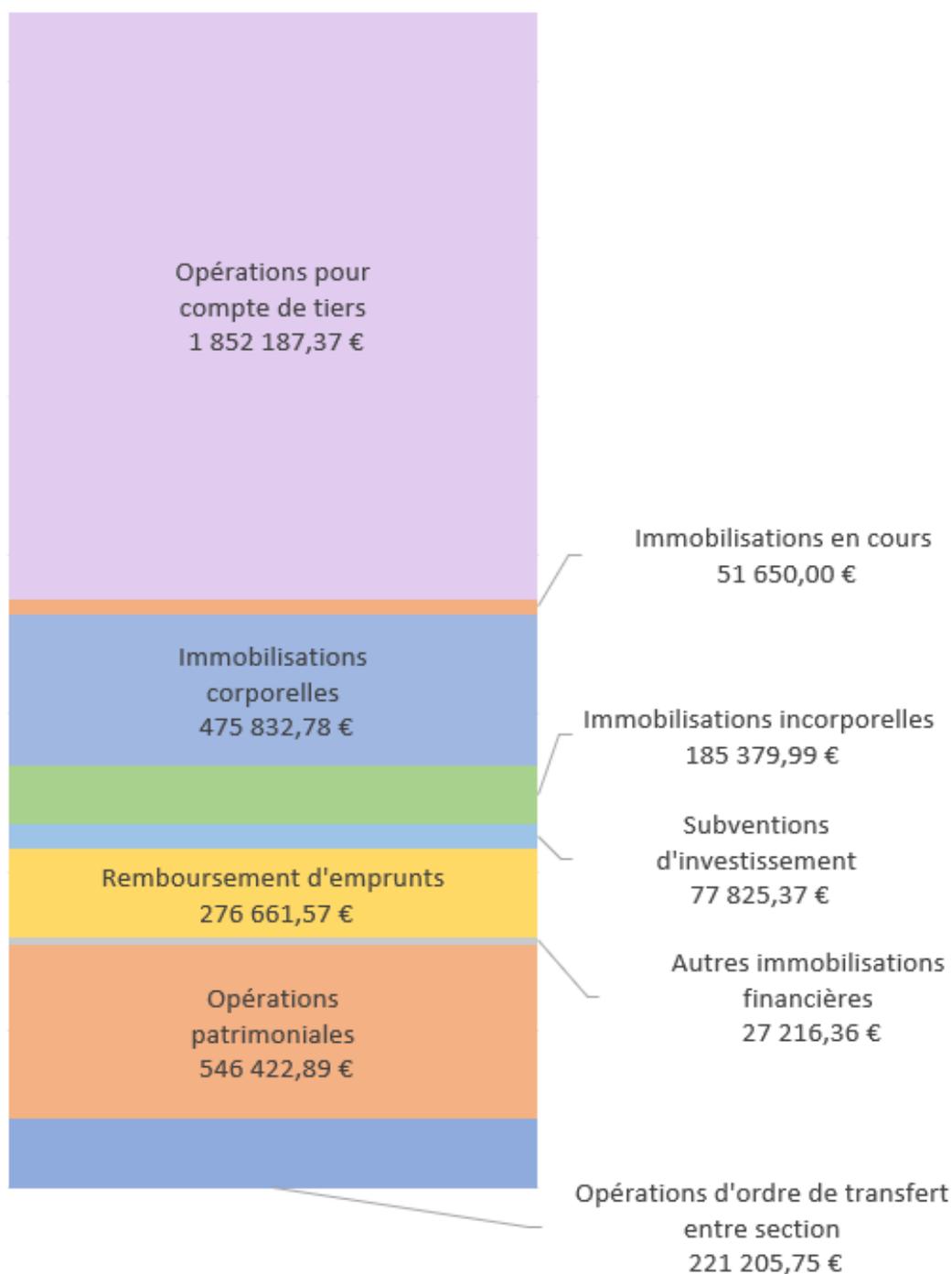
Recettes = 12 528 876,81 €



# Le budget principal

*Dépenses d'investissement*

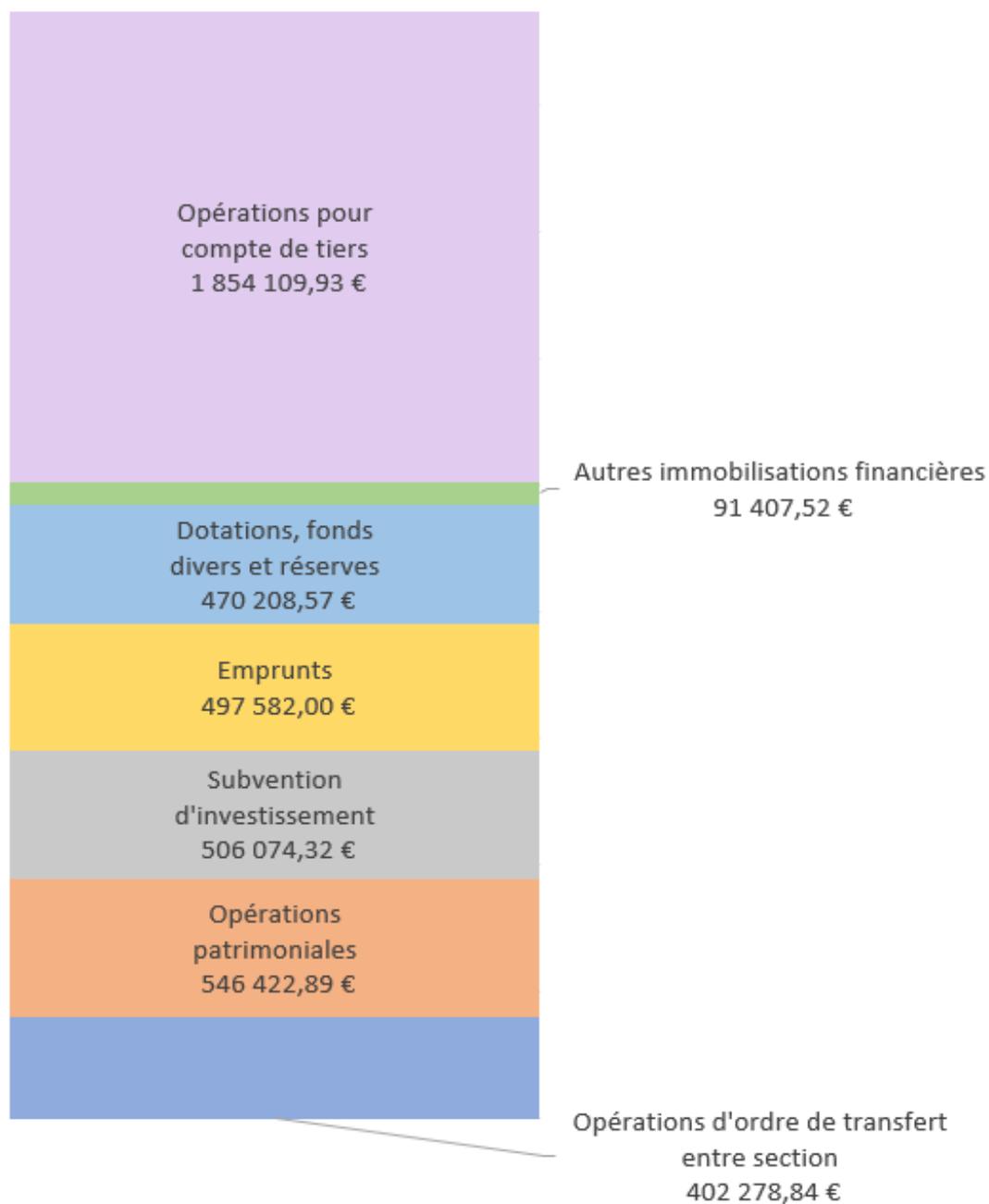
Dépenses = 3 714 382,08 €



# Le budget principal

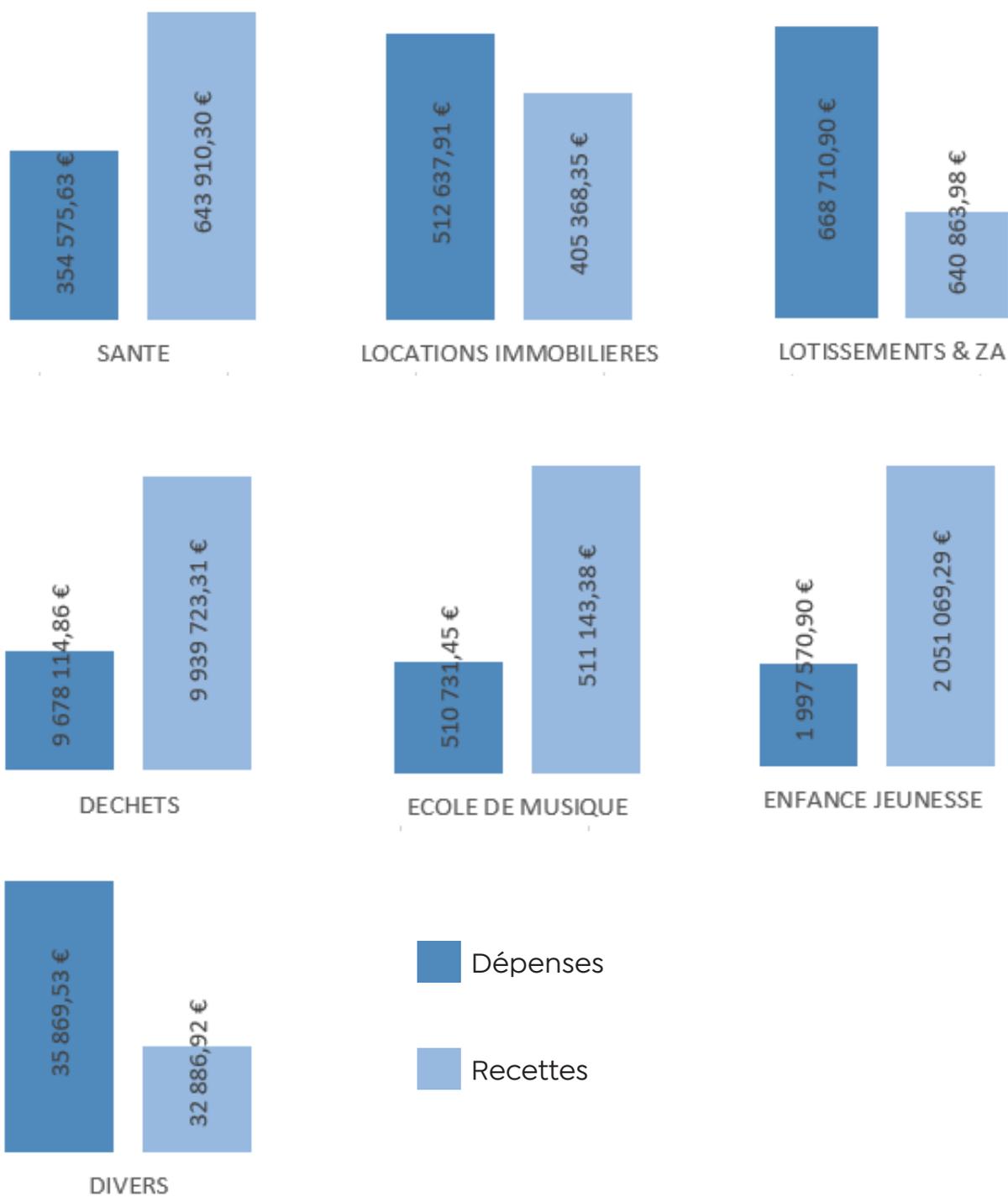
*Recettes d'investissement*

**Recettes = 4 368 084,07 €**



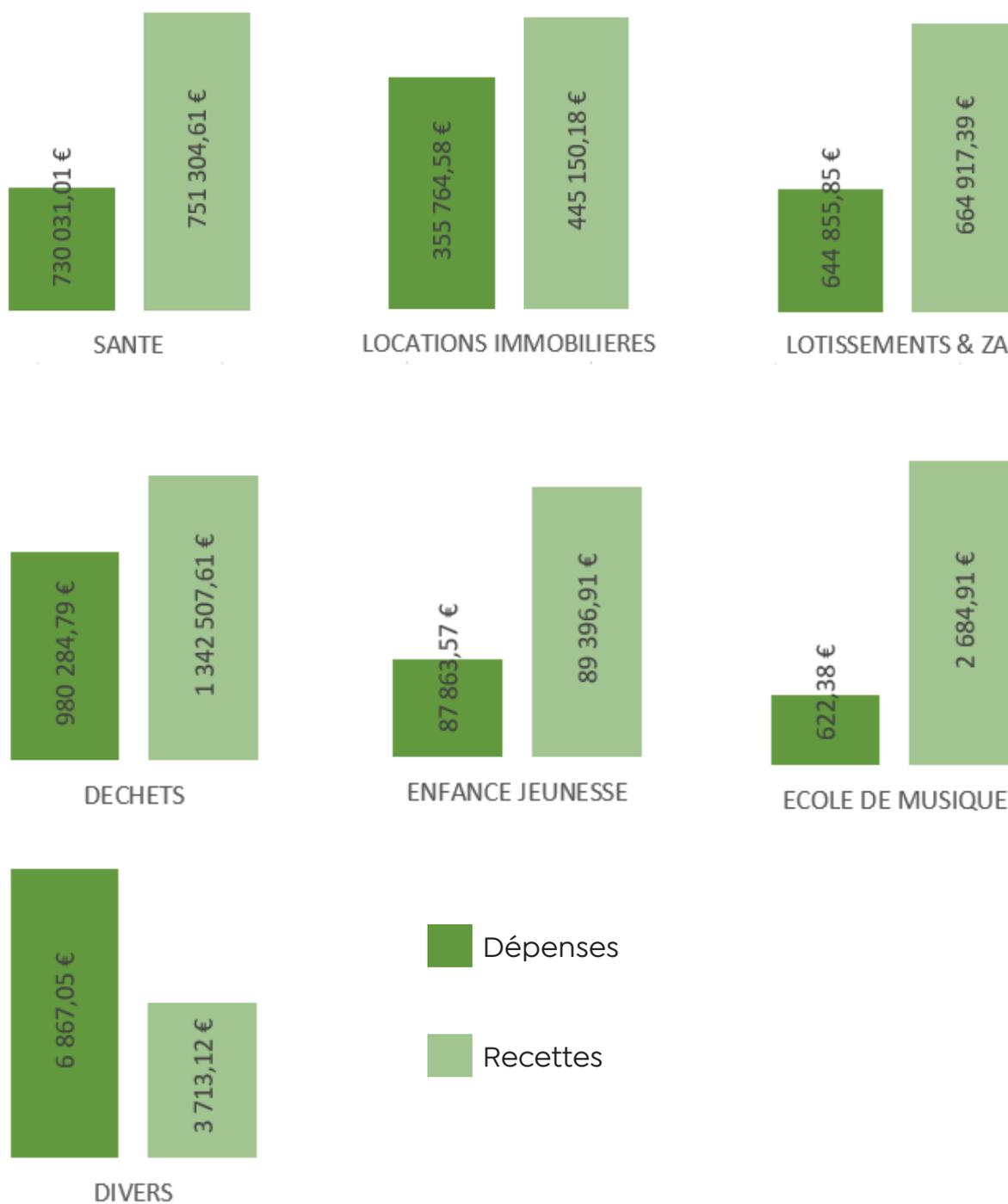
# Les budgets annexes

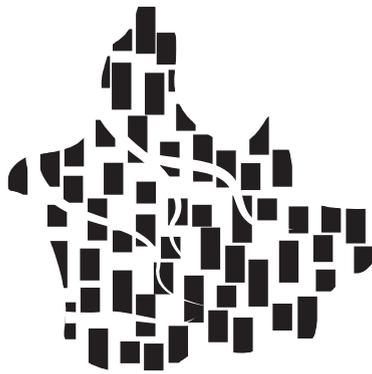
*Dépenses et recettes de fonctionnement*



# Les budgets annexes

*Dépenses et recettes d'investissement*





**PUISAYE  
FORTERRE**

**Communauté  
de communes**

*Terre de nature et  
de développement*

[www.puisaye-forterre.com](http://www.puisaye-forterre.com)